

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'ACTION LOCALE
Service de la citoyenneté et des collectivités territoriales
Bureau de la Citoyenneté

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Officier de la Légion d'Honneur

Vu l'article R 28 du code électoral ;

Vu la circulaire n° NOR : INTA1714249C du Ministre de l'intérieur en date du 11 mai 2017 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des panneaux d'affichage relatif aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 19 mai 2017 par le représentant de l'État.

Pour la 6ème circonscription

N°	NOM et Prénom du candidat	NOM et Prénom du remplaçant
1	Madame QUÉRÉ Laurence	Monsieur DUCROS Laurent
2	Monsieur BARBIN Dominique	Monsieur AUBERT Lucien
3	Madame ROSELEUR Lise	Monsieur VAGNER Jean-Claude
4	Madame ROSSINOT Hélène	Monsieur GUIRLINGER Christian
5	Monsieur MARSOLLE Cédric	Madame HAACK Francine
6	Monsieur VAILLANT Julien	Madame HENQUINET Céline
7	Madame THOMAS Rachel	Monsieur HENRIET Olivier
8	Monsieur LEONARDI Stéphane	Madame PICARD Claudie
9	Monsieur LABAT Joe	Madame JAKOBOWSKI Joan
10	Monsieur MONNINI Eric	Monsieur PIOTRKOWSKI Mathieu
11	Madame FIAT Caroline	Monsieur DIDIER Marc
12	Monsieur SECKINGER Christian	Monsieur BONY Gérard
13	Monsieur THOMAS Frédéric	Madame CONTAL Aurélie
14	Monsieur DUBESSY Jean	Madame HENRY-CHAGNOL Marion
15	Monsieur MANZOLI Dorian	Madame PERREY Martine
16	Madame FONTAN Séverine	Monsieur BRUNON Joël

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à chacun des maires du département ainsi qu'à chaque candidat.

Nancy, le 19 mai 2017

Le préfet

Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,



Jean-François RAFFY